

COMMUNE D'AGOS-VIDALOS

Séance du 1^{er} octobre 2026

Membres en exercice : 11	Le Conseil Municipal de cette commune convoqué le seize mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc ABBADIE, le Maire.
Présents : 9	
Excusé :	
Excusé Représenté : 2	Présents : Jean-Marc ABBADIE, Loïc BATAN, Christine BATTISTON, Maryline BOUGY, Jean-Luc DUMAS, Yves MAYSTRE, Alain MOYNET, Jean-Pierre PÉRUS, Céline ROQUESALANE
Absents :	Absent excusé : Ghislaine DARRÉ procuration à Christine BATTISTON, Nathalie ESTEREZ procuration à Yves MAYSTRE
Votants : 11	
	Secrétaire de séance : Alain MOYNET

Monsieur le Maire soumet au vote le dernier procès-verbal, lequel est approuvé à l'unanimité.
L'ordre du jour, complété par cinq points proposés par Monsieur le Maire, est approuvé à l'unanimité.

Les points ajoutés sont les suivants :

- **Dissolution du budget annexe Eau et Assainissement**
- **Bâtiment « Casaus » situé à 1 chemin du Pibeste – Vente à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves**
- **Entretien des parcelles de la commune**
- **Contrat du photocopieur**
- **Dossier Monsieur BORGES**

Alain MOYNET est désigné secrétaire de séance.
Le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Ordre du jour

1. Demande de fonds de concours auprès de la CCPVG
2. Convention de mandat – ONF
3. Consultation relative aux marchés d'assurances
4. Appel aux dons en faveur des communes sinistrées par les incendies
5. Transfert du pouvoir de police au Président de la CCPVG
6. Tarifs de location de la salle des fêtes
7. Courrier de la Préfecture – Registre communal
8. Courrier PLVG – Étude de prévision des crues d'ambat
9. Demande de l'association Jazz pyr
10. Renouvellement de la prestation de service d'assainissement avec SUEZ
11. Étude relative à la sécurisation de la « production d'eau » – Accompagnement du maître d'œuvre de l'ADAC

12. Enquête publique – projet d’augmentation de production d’un élevage piscicole à LAU-BALAGNAS
13. Décision modificative du budget annexe Eau et Assainissement
14. Convention avec l’ADRASEC
15. Convention relative à l’atelier informatique
16. Information sur la qualité de l’eau
17. Proposition de demandes de subventions au titre du FAR et de la DETR 2027
18. Projet de Madame Claire Boniface
19. Questions diverses

Demande de fonds de concours auprès de la CCPVG

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le dossier de demande de fonds de concours au profit des communes membres de la CCPVG, dans le cadre du projet d’extension de l’entreprise Pyrénées Charpentes, située dans la zone d’activité des Arailles, actuellement classée en zone rouge du PPR.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, une modification du PLU sur la parcelle concernée est envisagée, entraînant également une modification du PPR.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord et mandate Monsieur le Maire pour assurer le suivi de ce dossier.

Convention de mandat avec l’ONF pour la facturation des ventes de bois

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention de mandat avec l’Office national des forêts (ONF) concernant l’établissement et l’émission, pour le compte de la commune, des factures relatives aux ventes de bois provenant de la forêt communale.

Cette convention permet à l’ONF d’assurer la facturation des ventes de bois, tandis que le recouvrement des recettes reste assuré par le comptable public de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l’unanimité, approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Consultation relative aux marchés d’assurances

La commune a lancé une consultation pour le renouvellement de ses contrats d’assurances à compter du 1er janvier 2027, pour une durée de 48 mois.

Deux lots sont concernés : le lot 1 « Multirisques IARD » et le lot 2 « Risques automobiles et annexes ». La date limite de remise des offres était fixée au 30 septembre 2026.

La SARL MG Audit ASSUR, chargée d’accompagner la commune dans cette consultation, fera un point à la mi-octobre. À ce jour, les réponses des assureurs sont encore en attente.

À l’unanimité, le Conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour suivre ce dossier.

Appel aux dons en faveur des communes sinistrées à la suite des incendies

Le Conseil municipal est informé de l'appel aux dons en faveur des communes de Gironde, du Var, des Landes et du Vaucluse touchées par les incendies.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une aide de 100 € et mandate Monsieur le Maire pour assurer le suivi de ce dossier.

Transfert des pouvoirs de police au président de la CCPVG

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la CCPVG concernant le transfert des pouvoirs de police spéciale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, ne s'oppose pas au transfert des pouvoirs de police spéciale concernant :

- la collecte des déchets ménagers ;
- la voirie communautaire au sein des ZAE.

Le Conseil municipal s'oppose en revanche aux autres transferts de pouvoirs de police spéciale proposés.

Transfert de la compétence PLUi

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la CCPVG concernant le transfert de la compétence PLUi. Il précise que, lors de la conférence des maires, une majorité s'est prononcée en faveur de ce transfert et que chaque conseil municipal doit désormais se positionner.

Au regard des avantages liés à cette prise de compétence, notamment en matière d'ingénierie et de financement, avec une aide de l'État à hauteur de 75 % d'un montant estimé à 350 000 €, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert de la compétence PLUi à la CCPVG.

Tarifs de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la nouvelle tarification pour la location de la salle des fêtes :

- Résidents de la commune : 50 € pour une première location dans l'année, puis 100 € pour les locations suivantes ;
- Personnes extérieures à la commune : 200 € la journée ou 300 € le week-end ;
- Socioprofessionnels de la commune : 150 € ;
- Chauffage : supplément de 50 €.

Le Conseil municipal approuve cette nouvelle tarification à l'unanimité.

Courrier de la préfecture – registre communal

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du courrier de la Préfecture des Hautes-Pyrénées en date du 20 juillet 2026 concernant la mise en place et la gestion du registre nominatif communal destiné à recenser les personnes vulnérables, notamment en cas de fortes chaleurs.

Le Conseil municipal décide d'attendre les dernières consignes de la Préfecture avant de mettre en œuvre ce dispositif.

Courrier PLVG – étude des prévisions des crues d'Ambat

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet d'étude visant à mettre en place des outils de surveillance et de prévision des crues du torrent d'Ambat, afin d'améliorer la gestion de crise au niveau communal.

Le coût de l'étude est estimé à 20 000 € HT, financé comme suit :

- État – Fonds Barnier : 50 %, soit 10 000 € ;
- Région : 15 %, soit 3 000 € ;
- Autofinancement communal : 35 %, soit 7 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la réalisation de l'étude et son plan de financement et mandate Monsieur le Maire pour assurer le suivi et la gestion du dossier.

Inscription de l'étude « Ambat crue » dans l'action 6 du PAPI

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition du PLVG visant à inscrire dans l'action 6 du PAPI la deuxième partie de l'étude « Ambat crue », afin de permettre la réalisation de travaux de protection pouvant bénéficier de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour assurer le suivi du dossier.

Renouvellement de la prestation de service d'assainissement avec Suez

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la prestation de service d'assainissement assurée par Suez arrive à son terme.

Une nouvelle proposition en gré à gré sera prochainement présentée par le prestataire et soumise au Conseil municipal pour validation.

Étude relative à la sécurisation de la production d'eau – accompagnement de l'ADAC

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion relative à la sécurisation de la ressource en eau potable se tiendra le 4 novembre prochain, avec l'accompagnement de l'ADAC dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette démarche.

Enquête publique – Projet d'augmentation de la production d'un élevage piscicole à Lau-Balagnas

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'organisation d'une enquête publique, du 2 novembre au 4 décembre 2026, concernant la demande d'autorisation environnementale déposée par la SAS POMAREZ, en vue d'augmenter la production de son élevage piscicole situé sur le territoire de la commune de Lau-Balagnas.

Le projet prévoit notamment une augmentation du volume d'eau alimentant la pisciculture. Le dossier est consultable en ligne.

La SHEMA a été informée de l'organisation de cette enquête publique.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal n'émet pas de remarque particulière.

Décision modificative du budget annexe Eau et Assainissement

Monsieur le Maire donne lecture de la décision modificative concernant la prise en compte de la redevance Adour-Garonne pour prélèvement sur la ressource en eau, d'un montant de 5 702 €.

Le Conseil municipal approuve la décision modificative.

Bâtiment « Casaus » situé à 1 chemin du Pibeste – Vente à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du projet de vente à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves du bâtiment « Casaus », situé 1 chemin du Pibeste à Agos-Vidalos, cadastré section A et B n° 98, 999, 1001 et 1003.

La valeur du bâtiment est estimée à 130 000 € TTC. La Communauté de Communes propose un prix d'acquisition de 120 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente du bâtiment au prix de 120 000 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes et documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

Convention avec l'ADRASEC

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la convention d'occupation temporaire des locaux radios situés au Pibeste, avec l'Association des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile (ADRASEC), a été signée.

L'ADRASEC sera intégrée au Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Convention relative à l'atelier informatique

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la convention avec les Foyers Ruraux 65 et 31, relative à l'atelier informatique proposé à la population le vendredi, a été renouvelée.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Information sur la qualité de l'eau

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ARS relatif aux résultats de l'analyse de l'eau potable. L'eau est déclarée conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, à l'exception de la température, qui dépasse le seuil recommandé de 25 °C.

Proposition de demandes de subventions au titre du FAR et de la DETR 2027

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des dispositifs de subventions proposés par la Préfecture et le Département au titre de la DETR, de la DSIL et du FAR pour l'année 2027.

Après présentation des différents projets, le Conseil municipal valide à l'unanimité la liste suivante :

- FAR : ordinateur portable – 800 € ;
- FAR : climatiseur mobile pour le secrétariat – 800 € ;
- DETR / FAR : renouvellement du site internet – devis en attente ;
- SDE : remplacement des têtes d'éclairage public par des LED ;
- DETR / FAR : pompe de secours pour l'eau potable – 3 000 € ;
- FAR : 2 radiateurs pour le chauffage de la salle des fêtes – 800 € ;
- DETR / FAR : étude du PLVG « Torrent d'Ambat » – 4 000 € ;
- FAR : chariot de 10 tables – 800 €.

Le Conseil municipal valide ces projets et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à la demande des subventions.

Projet de construction d'un bâtiment destiné à l'élevage de poules pondeuses

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du retour du certificat d'urbanisme, avec un avis défavorable.

Dissolution du budget annexe Eau et Assainissement

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame PORTO, conseillère aux décideurs locaux de la DGFIP, proposant la clôture du budget annexe Eau et Assainissement et son intégration au budget principal à compter du 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et mandate Monsieur le Maire pour assurer le suivi du dossier.

Entretien des parcelles de la commune

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que M. Jacques HABAS prend sa retraite et sera remplacé par M. Florian GALAU au sein du groupement pastoral « Caouci Pibeste ».

Après échange avec le président du groupement, M. Yan IZANS, il est confirmé que le groupement continuera à prendre en charge la consommation d'eau de l'abreuvoir. Seuls les animaux de M. GALAU Florian pourront pâturer sur la parcelle (moutons, chèvres et chevaux).

La bande de terrain située le long du Gave sera entretenue par M. GALAU Florian, notamment par la fauche et le pâturage.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Contrat du photocopieur

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le contrat de location du photocopieur arrive à échéance. La société Seb bureautique propose son renouvellement avec un matériel plus performant, tout en permettant une diminution du montant du loyer.

À l'unanimité, le Conseil municipal approuve cette proposition.

Dossier de M. Philippe GALAU

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'évolution du dossier médical de M. Philippe GALAU qui effectue actuellement une cure thermale.

Monsieur le Maire et le bureau municipal assurent le suivi du dossier et tiendront le Conseil municipal informé de son évolution.

Dossier Monsieur BORGES

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le dossier BORGES arrive à son terme. Maître ROCA est chargé de rédiger l'acte notarié. M. BORGES versera la somme de 1 400 € à la Commune.

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil de la lettre de remerciement de la famille ROBY-COMA pour l'aide attribuée à leur fille, Daphnée.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du SIVU. La parole est ensuite donnée à M. Alain MOYNET, qui fait un point sur l'avancement des travaux du SIVU.
Une date de rencontre a été proposée afin de faire le point sur le dossier.

Monsieur le maire informe sur le classement des meublés de tourisme

Madame Christine BATTISTON présente le compte rendu de la réunion d'information qui s'est tenue à Ayzac-Ost.

Monsieur le Maire indique qu'il préparera une synthèse des réponses au questionnaire de la CCPVG en vue de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 20 h 15.

Liste des délibérations et arrêtés du conseil municipal du 1^{er} octobre 2026

DE_2026_44 – Demande de fonds de concours auprès de la CCPVG

DE_2026_45 – Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois

DE_2026_46 – Consultation pour le renouvellement des marchés d'assurances

DE_2026_47 – Attribution d'un don en faveur des communes sinistrées à la suite des incendies

DE_2026_48 – Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à la CCPVG

DE_2026_49 – Tarifs de location de la salle des fêtes

DE_2026_50 – Demande de subventions au titre de l'action 2-1 du Programme d'Etudes Préalables (PEP) 2022-2026 – Mise en place d'outils de surveillance pour améliorer la gestion de crise à l'échelle communale

DE_2026_51 – Proposition de demandes de subventions au titre du FAR et de la DETR 2027

DE_2026_52 – Inscription de l'étude « Ambat crue » dans l'action 6 du PAPI

DE_2026_53 – Vente du bâtiment « Casaus » à la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves

DE_2026_54 – Décision modificative du budget annexe Eau et Assainissement

DE_2026_55 – Clôture et dissolution administrative et comptable du budget annexe Service eau et assainissement d'Agos-Vidalos et intégration de ses opérations au Budget Principal à effet du 31 décembre 2026.

AR_018_2026 Arrêté portant Transfert des pouvoirs de police spéciale au Président de la CCPVG
Décision modificative du budget annexe Eau et Assainissement

Nom	Fonction	Signature
<i>ABBADIE Jean-Marc</i>	Maire	
<i>MOYNET Alain</i>	Adjoint au maire Secrétaire de séance	